

LES VILLES DE BESANÇON ET BISTRITA (ROUMANIE)

La ville de Besançon s'investit dans le champs de la coopération et du développement par des actions concrètes menées sur le terrain et par des actions d'éducation au développement menées à Besançon.

La ville s'est engagées auprès de plusieurs partenaires étrangers :

- **Au Burkina** : Les interventions portent sur l'eau, le rural, l'économie mais ce n'est pas toujours du développement durable. La ville a ainsi eu recours à une évaluation en 2003 menée par un intervenant extérieur sur les actions de CD par le biais de la création d'une charte/cahier des charges (points positifs, négatifs, état des lieux de la concertation pistes de travail pour la suite) : elle sera effectuée par une équipe mixte : hommes, femmes, français, burkinabés. Le relais local est assuré par un volontaire de l'AFVP / échec d'un relais permanent avec une association locale. Est aussi envisagé un partenariat triangulaire avec la Suisse (Neuchatel qui a mis en place un A21L) pour un appui financier uniquement.
Besançon souhaite un investissement plus grand et envisage de leur proposer d'être réellement cosignataire du programme avec le Burkina
- **En Côte d'Ivoire** : La coopération est aujourd'hui difficile à cause des conflits importants. La coopération s'oriente vers une action humanitaire avant de se réengager dans des actions de fond et à long terme.
- **C'est dans le partenariat avec la Roumanie (Bistrita) que la philosophie du développement durable est la plus effective**

Au niveau du développement durable, ce concept est fortement présent à Besançon que ce soit *sectoriellement* (achats éthiques, eau) ou de manière plus globale avec la mise en place d'un Agenda 21 local initié en 2002 . L'organisation de forum « Ateliers 21 », d'actions de sensibilisation de l'ensemble des services de la ville au développement durable (ex : bio dans les cantines) ont déjà été lancées. L'Agenda 21 local est en première phase de diagnostic et de consultation.

Au sein du service Coopération décentralisée, le développement durable est aussi de plus en plus effectif :

- Sensibilisation importante à ces concepts de manière autonome : pendant la semaine nationale de la solidarité, auprès des écoles par le biais d'associations et 2 services de la ville.
- Travail important autour des achats éthiques : à l'occasion d'un marché solidaire (Noël) et de la journée de la Terre (engagement de 500 villes sur le marché équitable).

A Bistrita, la sensibilisation au développement durable est réelle grâce à une mobilisation interne et grâce aux tendances européennes actuelles. Leur difficulté réside dans les moyens financiers pour appliquer effectivement ces objectifs de développement durable et notamment pour mettre en place un Agenda 21 local.

Le projet d'un Agenda 21 local par le biais de la coopération décentralisée a été évoqué mais reste freiné par :

- un manque de moyens financiers locaux : l'argent de la ville de Bistrita est investi sur d'autres champs d'actions prioritaires ;
- un manque de moyens humains locaux ;
- l'absence de relais national pour encourager cette pratique localement ;
- la ville de Besançon préférerait aussi avancer sur son propre Agenda 21 local.

Cependant, on note un réel espoir pour demain car la ville de Besançon est sollicitée sur l'accompagnement d'un instrument de planification : le PDU à Bistrita. Bistrita est d'accord sur le principe d'un A21L sachant qu'il existe localement des bases solides : démocratie locale / éducation / déchetsBesançon va tenter de relancer cette proposition fin 2003.

Par ailleurs, se dessine un vrai souhait de dépasser le partenariat mairie/mairie pour entrer dans une logique de territoire à territoire en impliquant la société civile. S'est mis en place le projet « Territori » en 2003 sur la citoyenneté européenne :

2002 : école, culture, associatif... échanges entre homologues français et roumains,

2003 : La GOUVERNANCE : les élus ont demandé que soient repensés et approfondis les liens entre les comités de quartiers et les élus.

En terme de ressources financières, Besançon envisage de recourir à un partenariat triangulaire avec la Pologne pour engager une demande de subventions auprès de la Commission européenne pour 2004.

Contact :

Sébastien Maire, délégué à l'enseignement et à la coopération décentralisée,
sebastien.maire@besancon.com, tel :03.81.61.50.19

Dominique Marie, responsable de la Mission Agenda 21, dominique.marie@besancon.com,
tel : 03.81.87.81.83